

DOSSIER

PAGES

7-8-9-10

# LE POLYSCOPE

VOLUME VI, NUMERO 3

25 SEPTEMBRE 1972

Je me  
sindiqueré  
can je seré  
gran

**LE POLYSCOPE**

Journal des étudiants de l'école Polytechnique  
2500 Marie-Guyard — Montréal  
344-4747  
344-4748

Coordonnateurs ..... Lisette Provencher  
Jacques-André Amesse  
Rédacteurs ..... L'équipe  
Dactylo ..... Pierrette Tessier  
Relationniste Publicitaire Conseil ..... Guy Dorval  
3422 rue Durocher, suite 19, Montréal  
Tél.: 849-6466, 2897

Mise en page ..... JEANART  
Maquette ..... Lysane Roux  
Mario Dufour  
Jean-Philippe Bouchard  
Robert Jodoin

Tirage ..... 10,000 copies  
Publications ..... 24 numéros

Dépôt Légal - Bibliothèque Nationale du Québec

# SAINTE GÉSINE GELÉE

Sainte Gésine est un joli petit village entre deux ou trois montagnes. La rivière Assaneha reçoit la Bleue dans son tournant à angle droit. Les gens se connaissent tous et s'entrecroisent en disant salut et en échangeant la pluie et le beau temps. Quelques jeunes mettent de la couleur dans la place.

Un groupe de jeunes personnes se nommant eux-mêmes les "Sans-Queue" se réunit régulièrement depuis deux ans pour chercher un moyen de mettre de l'ambiance dans le village.

Il y a un urgent besoin d'argent pour les Gésinois. Le Sans-Queue économe a évalué qu'il faudrait 10,000 touristes par jour à Sainte-Gésine. Chaque visiteur, d'après ce financier éphémère (!) dépense \$10.00 par jour. Le village doit faire rouler \$100,000 piastres quotidiennement dans les caisses des marchands au village.

Les Sans-Queue ont recueilli un gros montant qu'ils n'ont pas pris le temps de compter. Ils ont tout investi dans une campagne de publicité monstre. Une chansonnette grégorienne sert d'image sonore de Sainte-Gésine. L'impact publicitaire est l'ambiance de gaieté collective qui règne dans l'église du village. Mais le Sans-Queue-sot découvrit que cette ambiance n'existait pas et que c'était de la fausse représentation. Le Sans-Queue euphorique eût alors un éclair de génie. Il en fit part au Sans-Queue réaliste.

Le plan est simple. Il s'agit d'introduire dans le système d'aqueduc du village, un hallucinogène artificiel qui est dilué dans l'eau et consommé par les Gésinois. On évalua la dose à un dixième de cap par personne. Les premiers jours, personne ne réagit. Mais progressivement l'effet apparut sans qu'aucun organisme vivant en soit conscient.

L'euphorie gagne le village. Les vaches s'abreuvent à l'eau publique mettent au monde des veaux difformés. Certains n'en sont pas (des veaux). Le troupeau après la traite se réunissait à l'arrière de la grange pour beugler en chœur. Selon qu'ils s'étirent le cou plus ou moins, ils font différentes notes. On en a fait l'Orchestre Symphonique de Sainte-Gésine et tout comme l'Opéra le Québec, c'est l'honneur du village de les entendre. Les cochons pour ne pas être de côté font les trompettes et trombones avec leur reniflage constant. Ils font des variantes en se touchant une ou l'autre, ou les deux à la fois, les narines. Les chevaux sont les Grands Ballets Gésinois.

L'église sert de salle de spectacle. La publicité comme d'habitude a attiré des indésirables, les mordus sont dans le jubé des soeurs pour mieux se montrer. Les c... sont en haut à gauche et à droite. Les connaisseurs de musique grégorienne et canadienne sont dans la nef. La vieille fille Laflamme jamme sur l'harmonium continuellement. Quelquefois la jeune Latreille chante et le père Robichaud joue du violon. On a peinturé le plâtre mauve etjaune serein. Souvent les enfants de chœur font de l'expression corporelle.

Le couvent est réservé aux palabres des philosophes. Il y a environ 300 mondes de créés chaque jour. En raison du bruit qui dérangeait le village, on a interdit l'utilisation simultanée des micros à plus de la moitié des participants. Pour la première fois dans ce genre de rencontre, il y a eu au moins un auditeur pour un orateur.

Les austères silhouettes des villageois ont changé. Le marchand général laisse ses livres de comptes pour se lancer aux boules de gommes avec son boucher. La vieille Dupras qui allait à la messe tous les matins se promène avec un de ses anciens souliers de soeur à talon haut et une sandale pour ne pas oublier la misère des infirmes. Chaque dimanche après-midi, il y a une traditionnelle tire de chevaux. Les bêtes au lieu de tirer leur charge la font tourner dans le sable pour lever un nuage de poussière qui enveloppe la foule délirante.

La terre autrefois triste de Sainte-Gésine est devenue le théâtre du dévouement collectif des touristes et des habitants. On a créé des emplois et les gens travaillent heureusement. Ils font leur job le sourire aux lèvres et les boss n'ont jamais été si bons. La quantité énorme de substance utilisée a provoqué une demande très forte qui a permis de construire des usines. Le prix de revient a baissé et les touristes peuvent se rappeler Sainte-Gésine souvent et à peu de frais. Bon voyage à Sainte-Gésine!

## VENTE D'ÉCOULEMENT SUR TOUTES LES MOTOS HONDA-BMW DUCATI



LES PRIX SONT TELLEMENT BAS NOUS NE POUVONS LES ÉNUMÉRER NI LES DONNER AU TÉLÉPHONE VOUS DEVEZ VOUS RENDRE SUR PLACE POUR VOIR ET ÉCONOMISER

DE LA PLUS PUISSANTE A LA MINI-HONDA LES A TOUTES

**HONDA CITY LTD.**

1624 ST. CATHERINE ST. W. 932-1173  
(près Guy)  
6260 DECARIE BLVD. 735-2255  
(près Van Horne)

## LEMAY, POULIOT, GUERARD & ASSOCIÉS INC.

Actuaires et conseillers en avantages sociaux

### MULTITEK INC.

Services d'informatique

Suite 923  
Tour de la Bourse  
Montréal 115

Tél.: 861-5465

220 est, Grande-Allée  
Québec 4e

Tél.: 529-4536

## A UNE DOUCE SECRÉTAIRE

Des nuages sombres survolaient ma vie  
Et malgré mon espoir d'en sortir  
J'ai failli ne plus jamais revoir le soleil.

A un naufrage aux confins de cette journée  
Mon être a glissé jusqu'au parvis de sa compréhension  
Je n'espérais plus qu'en elle car je ne savais plus  
Quel sort me réservait ce nouveau présage.

D'un seul reflet de ma pensée dans son regard  
Impliquait sa conviction naturelle  
De me sauver de ce péril.

Ce n'était pas la première fois et pour cause ...  
Qu'elle venait à ma rescousse  
Je ne sais pas qui l'a placée sur MA ROUTE  
Mais si elle n'avait été là  
Il y a longtemps que je ne serais plus parmi vous.

Pour moi il aurait fallu créer cet être  
Qui en plus d'être incomparable  
Possède une grandeur d'âme  
A qui je ne peux que rendre hommage

Robert Prévost

Gratuit

Gratuit

Gratuit

Service à domicile "SAUF LE DIMANCHE"

10% ESCOMPTE AU COMPTOIR

5412

Ote des Neiges  
Tél. 735-3623

DEZ VITO RESTAURANT ITALIEN

# CHRONIQUE SYNDICALE

## À TOUS LES ÉTUDIANTS DE GÉNIE ÉLECTRIQUE

"La politique de votre conseil départemental"

Qu'est-ce que le conseil départemental ?

Le conseil est formé de 5 membres. Leurs rôles sont de représenter les étudiants à la direction du département, de veiller à l'amélioration des conditions académiques et de favoriser les contacts sociaux.

But du conseil départemental

- 1) Obtenir une participation accrue des étudiants face aux problèmes académiques.
- 2) Implanter un système d'information adéquat.
- 3) Regrouper les étudiants du Génie Électrique.

Comment atteindre ces buts ?

- 1) Nous élirons des conseillers de

classe pour améliorer le dialogue professeur-étudiant.

- 2) Nous convoquerons des séances d'information sur les changements dans les règlements et le régime de promotion par matière.
- 3) Nous organiserons diverses activités, telles que :
  - Party à la bière
  - Films
  - Partie de sucre ...

Les membres du conseil départemental sont :

Normand Lamothe  
gradué en avril 74  
Pierre Des Ormeaux  
gradué en avril 74  
Jean Morin  
gradué en avril 73  
Yvon Robert  
gradué en décembre 73

## BANQUE DE TRANSPORT

Vu la rareté des permis de stationnement accordés aux étudiants et souvent les grandes distances qui séparent les étudiants de Poly nous organisons une Banque de Transport. Tous les étudiants intéressés à en transporter d'autres sont priés de remettre leur nom, adresse, zone postale, no de téléphone sur la formule ci-jointe, ou autrement au Secrétariat de l'A.E.P. Inc. au B-119.

Les étudiants intéressés à être transportés sont priés de remettre leur nom avec les mêmes informations.

La liste des noms sera publiée en plusieurs exemplaires le plus tôt possible pour permettre aux intéressés de se contacter. Les professeurs et le personnel sont invités à participer. Les coûts seront à la discrétion du propriétaire de la voiture.

Daniel Fleury

Je suis intéressé(e) à transporter.....  
Je suis intéressé(e) à être transporté.....  
Adresse.....  
Au coin de.....  
Zone Postale.....  
Téléphone.....  
Trajet.....  
Boucho de métro.....

## COOP - À VOTRE SERVICE

Avez-vous remarqué, la Coop a fait peau neuve.

Pour les Anciens, ça frappe...  
Pour les Nouveaux, c'est tout naturel...  
De toute façon allez donc y faire un tour...

Vous vous rendez compte de tous les items qui sont là et attendent votre bon plaisir.

D'ici peu, le local sera agrémenté d'un étalage d'appareils électroniques et d'un comptoir féminin en autres choses.

Pour vous éviter de vous cogner le nez sur la porte, voici les heures où Mme St-Amand vous permet de la faire travailler.

Ouverture: 8h00 a.m.  
Fermeture: 4h00 p.m.

Cependant, il faut lui donner la chance de se restaurer, donc de 11h00 à 12h00 a.m. laissez-la manger...

De plus, d'après la dernière convention collective qui a été signée après 8 mois de négociations ardues, Mme St-Amand prend un repos de 2h00 à 2h30

Alors, ayez l'obligeance de lui fichez la paix à ces heures.

A part ça vous êtes les bienvenus.

Ghislaine Vertefeuille  
Secrétaire de la Coop de Poly.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION A.E.P.

Au début de l'année c'est toujours passablement ennuyant de se faire parler du conseil d'administration. On arrive la plupart du temps un peu nostalgique, les pieds encore plantés dans le sable des plages, la tête dans les nuages.

Cependant, l'A.E.P. ne fonctionne que grâce à ce conseil d'administration qui doit prendre toutes les décisions pendant l'année.

Nous avons décidé d'éliminer le département général, considérant que chacun est déjà affilié à un des 9 départements.

Dans cette optique nous avons établi la répartition comme suit:

	Délégués
Civil:	4
Mécanique:	4
Electrique:	6
Chimie:	1
Métallurgie:	1
Mine:	1
Géologie:	2
Physique:	2
Industriel:	3
Total:	24

Cette répartition étant basée sur le nombre d'étudiants par départements.

Donc faites un effort qui profitera à la communauté et présentez votre candidature, le nom de votre département ainsi que 2 signatures à notre secrétaire au B-119, avant vendredi à 17:00 heures.

André Giroux  
Secrétaire

## INFORMATION SPORT POLYTECHNICIENNES

C'est une grande déception pour moi de vous annoncer ce qui suit. En effet, vous n'aurez pas le plaisir comme l'an dernier de venir encourager vos concoueurs faisant partie de l'équipe de ballon-balai qui représentait Poly.

Vous pourriez quand même voir des filles de Poly jouer au ballon-balai. Cela semble contradictoire, mais voilà.

Il n'existe plus de sport inter-facultaire comme auparavant. Dorénavant, les sportives seront regroupées en catégories selon leur force, de la même façon que fonctionne le hockey chez les garçons.

Donc, pour toutes les filles qui jouaient dans l'équipe l'an passé et pour toutes celles qui sont intéressées vous devez faire une application individuelle au Centre Sportif aux jours et aux heures indiqués

sur le document qui décrit toutes les activités sportives sur le Campus.

Si vous n'avez pas ce document, procurez-vous le au B-111 local des sports.

Je vous encourage à faire du sport, c'est bon pour la ligne !!!

Ghislaine Vertefeuille  
Ex-capitaine

## SALON

### DES ÉTUDIANTS

Si tu veux te reposer de l'initiation, (le nouveau comme l'ancien) tu peux venir à partir de cette semaine te détendre au Salon des Etudiants, au A-405.

Ce salon a été conçu pour toi, par l'A.E.P., malheureusement la salle est très petite enfin c'est un effort. J'espère que tu sauras l'apprécier et surtout l'arranger pour tenir cet endroit propre.

Robert Ethier

## AVIS À TOUS LES ÉTUDIANTS

### CARTE D'IDENTITE

Les étudiants sont priés de noter que les séances de photographie, pour l'émission de la carte d'identité, auront lieu:

### LOCAL B-200

Mardi et Mercredi les 26 et 27 septembre, de 9:00 à 12:30 heures et de 13:30 à 16:30 heures.

## DÉCÈS

Gilbert Mongeau, ancien gradué de la 95e Promotion, est décédé le 19 septembre 1972 sur la route 54 dans le parc des Laurentides.  
L'A.E.P. offre ses condoléances à la famille.

## ASSURANCE AUTOMOBILE

NOUS REPRÉSENTONS  
21 COMPAGNIES

TAUX DE FLOTTE POUR  
PROFESSEURS, EMPLOYÉS  
ET CERTAINES CATÉGORIES  
D'ÉTUDIANTS.

L.M. DESILETS  
ASSURANCES

MONTRÉAL: 467-9311  
QUÉBEC: 872-7186  
MTL. MÉTROP.: 861-5395

la nouvelle  
eau minérale  
naturelle.



Prenez le goût de Carignan  
et une chance d'un voyage à Paris.

Coupon de participation chez votre épicer.

TÉL. : 463-8180

LES LABORATOIRES  
VILLE-MARIE INC.

1875, BOULEVARD INDUSTRIEL, VILLE DE LAVAL

TÉL. : 488-9108

M & L TESTING EQUIPMENT CO. LTD.

(SOL - BETON & APPAREILLAGES DE MESURES)  
(POUR REVÊTEMENTS BITUMINEUX)

2121, AVE HINGSTON - MONTRÉAL 261 - CANADA

## Munich...

## au-delà de Munich?...

Les commando palestiniens ayant attiré l'attention mondiale par leur opération à Munich, ont forcé les gens à se regarder et à se demander le pourquoi d'une telle chose.

Rezeq Faraj, étudiant à la Maîtrise en lettre de l'Université de Montréal explique.

La question palestinienne a commencé à devenir un problème déjà à la fin de la première guerre mondiale. Le colonialisme, alors dans son apogée, se proposait de se partager le monde, entre autres le Moyen-Orient.

La Palestine alors se composait d'une majorité absolue arabe (92%) de religions différentes (Chrétiens, Musulmans, etc.) et une minorité juive, (8%).

Déjà, à la fin du siècle dernier (1896), le mouvement sioniste dirigé par Herzl, commençait ses activités en Europe. Il organise une grande partie de la communauté juive européenne qui composait alors une force économique importante, contrôlant ainsi des banques, plusieurs industries mondiales, etc.

Or, comme cette force était nécessairement européenne, puisqu'elle se composait de Juifs allemands, français, anglais, etc., il était clair qu'elle allait supporter l'action coloniale européenne... mais à ses conditions. Et les conditions du mouvement sioniste étaient la colonisation par les "Juifs du monde", de la "terre d'Israël biblique". Or le but, trop romantique pour être réaliste, devait, par la force économique du sionisme mondial, devenir impossible.

Cette même force capitaliste devait obliger l'Angleterre coloniale à reconnaître le mouvement sioniste, le supporter et l'amener au succès. Les intérêts communs entre sionisme et colonialisme devaient alors rendre l'objectif sioniste, autrement une chimère, un but colonial, objectif et réaliste.

La déclaration Balfour, document de l'alliance anglo-sioniste, fut publiée le 2 Novembre 1917. L'Angleterre n'avait alors pas encore occupé la Palestine! Ce fait signifie donc que l'Angleterre projetait la colonisation sioniste-politique coloniale au Moyen-Orient.

Ainsi commença la lutte palestinienne contre le colonialisme sous ses deux formes: Impérialisme et Sionisme.

Le mouvement sioniste commençait à amener les Juifs de l'Europe à la Palestine. La tragédie des Juifs en Allemagne nazie fut le facteur le plus important dans l'histoire moyen-orientale. Obligés à émigrer, les Juifs de l'Europe commençait à la persécution nazie. Mais cette fuite fut canalisée par le mouvement sioniste vers la Palestine.

Pour les Palestiniens, les Juifs ne représentaient pas un problème. Toujours une minorité (20% en 1939), la Palestine ou les intégrer dans la solution société palestinienne.

Leur problème était l'organisation sioniste qui déclarait clairement qu'elle voulait transformer la Palestine en un "Etat juif comme l'Angleterre était anglaise". Il s'agissait donc de se défendre pour sauvegarder les Palestiniens et leurs propriétés.

Les dix dernières années de la Palestine, étaient une tragédie. En 1936, et pour une durée de trois ans, ce peuple lutte contre l'impérialisme anglais. Mais comme la guerre mondiale devait commencer (1939), le peuple arrêta sa lutte pour coopérer avec les forces libres contre le fascisme nazi. Mais, ils étaient victimes de leur idéalisme. Déjà, à la fin de la guerre (1945), les Anglais reprirent le plan de support des sionistes contre le peuple palestinien.

Les années 1946-48 étaient la période criminelle de l'exécution par les sionistes de l'ancien plan d'évacuation, avec l'aide du colonialisme anglais. La défense palestinienne contre ces plans était difficile, surtout lorsqu'il s'agissait de meurtre et d'exécution en commun de tout un village. La panique suscitée par ces actions facilitait le plan sioniste.

D'un jour à l'autre, un peuple se transforme en réfugiés. Et depuis, sous la pression de l'impérialisme (tantôt transmise à travers un gouvernement arabe), ce peuple n'avait qu'à s'organiser clandestinement.

Voici un exemple montrant comment, depuis 24 ans on bafoue la dignité humaine dans certains coins de la planète et comment l'opprimé réagit.

Ikrit est un petit village situé à 3 milles de la frontière libanaise. En 1948 au moment de l'invasion, par l'armée israélienne, des territoires arabes alloués par le partage des Nations Unies à ce qui devait constituer la Palestine arabe, c'était un village paisible qui comptait un peu plus de 500 Grecs-Catholiques qui vivaient assez pauvrement des revenus de leurs terres.

Ces paysans n'avaient pas les moyens de résister aux envahisseurs. En juillet 1948, après le deuxième cessez-le-feu, ils se sont donc rendus curé en tête, à un officier de l'armée israélienne qui

demanda à la plupart des habitants d'évacuer leurs maisons, "en attendant la fin des opérations militaires" mais en y laissant leurs meubles. S'ils le désiraient. Quinze (15) hommes et le curé restèrent au village pour le garder. Les autres furent installés, vaillamment, dans le village de Rameh, à une quinzaine de milles de là. Les maisons de Rameh qui avaient été abandonnées par leurs propriétaires arabes furent données aux gens d'Ikrit qui y logèrent à raison de 4 ou 5 familles par maison en attendant le retour. Un retour qui ne vint jamais. Les quelques personnes restées au village furent forcées de le quitter à la fin de 1948 pour des raisons toutes autres que celles avancées par Israël: aucun impératif militaire ne nécessitait cette évacuation, mais bien la volonté des Israéliens de s'approprier les 25,000 dunums de terres du village. Sur ces terres 3 kiboutzims ont déjà été installés. Un autre village subit à peu près le même sort, Kafr-Birhem, plus à l'Est qu'Ikrit, à 3 milles aussi de la frontière libanaise. Kafr-Birhem comptait 800 habitants dans leur grande majorité maronites. Ce village connu le même sort qu'Ikrit. Ses habitants furent priés de se retirer momentanément à Ilish aujourd'hui Goush-Halav, à 2 milles en attendant la fin des opérations militaires. Notons en passant que c'était la fin juillet 1948 et que les opérations militaires avaient déjà cessé. A Ilish, les familles de Kafr-Birhem furent installées dans les maisons que leurs propriétaires musulmans avaient abandonnées. Une circonstance plus grave que pour Ikrit devait ajouter au malheur des gens de Kafr-Birhem: dans le village se trouve, en effet, une synagogue du premier siècle assez bien conservée. En plus des bonnes terres du village, ce monument était un appât important pour l'occupant insatiable.

Les mois passèrent. Les pressions furent exercées en haut lieu pour faciliter le retour des habitants du village. Les villageois croyant à la justice d'Israël portèrent leur cas devant la haute cour. Ce fut l'avocat Nembr El Harviri qui les défendit, aucun juif n'ayant accepté de le faire.

La Haute-Cour donna raison aux villageois, enjoignant au gouvernement de leur permettre de revenir à leurs terres et à leurs maisons. Devant le refus des autorités d'exécuter le jugement, le

judge demanda à l'avocat: "Voulez-vous que je condamne Ben Gourion (le premier ministre d'alors) à la prison?"

Sur l'ordre de Ben Gourion, l'aviation israélienne jeta des bombes incendiaires sur le village, toutes les maisons en pierre ou en argile, prirent feu, sous le regard affolé des habitants de Kafr-Birhem qui ont assisté, de leur retraite de Ilish, au spectacle. C'était le 14 septembre 1952. Ce village était la proie des flammes, alors que les villages libanais scintillaient de mille feux d'artifice à l'occasion de la fête de l'Exaltation de la Ste-Croix.

Les occupants avaient-ils choisis exprès les jours de leur fête pour détruire leurs villages? Il est permis de se le demander. Le jour de Noël 1952 toutes les maisons du village d'Ikrit ont été dynamitées.

Un Kibboutz appelé "Bar-Am" a été construit non loin de Kafr-Birhem et s'est vu adjudger toutes les terres du village. Dérision suprême: les gens de Bar-Am ne suffisant pas à mettre à profit toutes les terres qui leur sont dévolues louent les services de propriétaires de Kafr-Birhem, qu'ils payent à la journée, comme ouvriers agricoles sur leur propre terre.

Depuis 1952, toutes les tentatives de retour ont échoué. L'opinion israélienne de gauche est favorable aux villageois. Mais la politique officielle actuelle ne va pas dans le sens de la conciliation: les terres accaparées par le "Karm-Kayment-Leisrael" (Fonds national du peuple juif) ne sont pas rendues aisément. De leur propre expérience de plus de 20 ans de séjour en Israël nous savons que pas un seul dunum de terrain n'a été rendu à son propriétaire. Des Compensations, certes sont offertes en argent. Mais elles sont tellement insignifiantes qu'elles sont rejetées avec mépris. Un échange de terrains expropriés d'autres propriétaires arabes est également inacceptable aux yeux de la plupart de ces "personnes déplacées".

En 1969, les villageois reviennent à la charge. L'évêque de la région contacte le Pape et celui-ci intervient à deux reprises sans succès. Toutes les églises de Palestine ainsi que les mosquées se montrent solidaires des villageois et la Conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine (1970) leur donne son appui. Aucun résultat. Au début du mois d'août 1971 les villageois retournent dans les ruines de leurs villages et font un "sit-in" sous le ciel malgré l'intervention des autorités israéliennes. Les habitants des kiboutzim avoisinants menacent de chasser les villageois par la force si la police ne le fait pas. Le 7 août 1972 intervention de la police israélienne qui fait une vingtaine de blessés parmi les villageois. La police ne réussit pas à chasser complètement les manifestants, les villageois se réfugient dans l'église et disent: "Nous ne laisserons pas notre terre même si nous devions mourir. Et si nous sommes en prison, nous regagnerons nos villages dès notre sortie. Pendant 24 ans, nous avons éduqué nos enfants en leur enseignant l'amour de notre terre et de nos fermes". Le 13 août 1972 toutes les églises de la Palestine se ferment en guise de solidarité avec les villageois. Les 23 et 24 août 1972 manifestations à Jérusalem avec en tête Mgr. Joseph Ray. Des Juifs sont au nombre de participants. Sans succès. La réponse de Mme Meir est celle-ci: "Si nous les rapatrions, qu'allons nous dire aux autres villageois arabes s'ils nous demandent de retourner chez eux?" "Ikrit et Kafr-Birhem", nous symbolisant une patience hérétique qui échoua dans ses revendications.

"Ikrit et Kufur Burum", c'

insi que le commando palestinien nommé son opération tenue à Munich. Les journaux n'ont pas mentionné ces deux noms. Pourquoi les journaux n'ont-ils pas mentionné les noms de ces deux villages palestiniens? Ces noms d'information seraient-ils tombés sous le contrôle de la machine oniste qui vise à maintenir les masses dans l'ignorance des véritables données du problème palestinien? On est devant l'évidence de l'existence d'un blocus de l'information.

La presse arabe et les agences d'information arabes ont fait mention de la tragédie qui a pour scène deux petits villages arabes chrétiens de Galilée. Mais la presse internationale n'a rien dit de ces injustices et ce silence n'est certainement pas à l'honneur du "monde civilisé", ce monde qui s'émeut lorsqu'un avion est détourné, que quelques dizaines de personnes sont menacées mais qui demeure indifférent au sort de plus de 2 millions de réfugiés arabes palestiniens.

Le monde raffiné et civilisé dont nous faisons tous partie à l'oreille bien dure, le jugement et la morale faussée. Il ne faudrait quand même pas se surprendre que l'autre "monde" nous réclame un peu durement sa dignité de personne humaine bafouée depuis 24 ans.

Les médias d'information ont qualifié le commando de "terroriste", de "barbare". On a tout simplement choisi d'oublier les crimes tout aussi barbares perpétrés par Israël: tuerie des écoliers de Bahr-el-Baqar en Egypte en 1969, assassinat des ouvriers de l'aciérie de Hasbaya, Rashaya et Deir el Ashayer dans le sud du Liban en juin 1972, le bombardement du camp des réfugiés au nord du Liban, et à l'intérieur de la Syrie en septembre 1972, et par-dessus tout, le génocide perpétré contre le peuple palestinien qui se poursuit jusqu'à ce jour.

Vous tous qui, à l'instar de Messieurs Nixon, McGovern, Trudeau, Drapeau, Brandt etc... avez été scandalisés et indignés au lendemain de l'opération de Munich, où étiez-vous avant cet événement? Et où étiez-vous maintenant? On n'entend pas vos déclarations d'indignation suite aux bombardements des camps de réfugiés. Où êtes-vous? Ils bombardent et dynamitent les maisons des villageois libanais et encore une fois des camps de réfugiés palestiniens, et ce, pendant plus de 36 heures. Le bilan des victimes de cette agression n'est pas complet. Pour vous, messieurs, mesdames, la vie d'athlètes est plus importante, plus précieuse que la vie de milliers d'autres humains. Selon votre logique et votre morale, le sang humain a différentes couleurs et différents prix.

En dépit de votre jugement, de votre logique et de votre morale, l'opéra de Munich n'est qu'un épisode dans la longue et dure bataille pour l'émancipation des palestiniens. Elle a été engagée pour montrer au monde entier que les Palestiniens existent qu'ils refusent d'être rejetés de leur propre pays et d'être les esclaves du racisme et du facisme d'Israël.

Les Palestiniens sont guidés par des principes révolutionnaires sincères et Munich a prouvé cela. Les commandos, les représentants palestiniens, ont refusé de faire des concessions quant à leur demande, rejetant la rançon offerte. Les hommes convaincus ne marchandent jamais les principes contre de l'or.

Les Palestiniens maintiennent fermement leurs droits légitimes qui ont été appuyés par les Nations-Unies et ses différentes commissions.

Les Palestiniens veulent informer le monde du fait qu'il existe à l'heure actuelle en Israël 16,000 prisonniers palestiniens dont

2,500 condamnés à la prison à vie. Leur seul crime est le refus de l'occupation.

Les camps d'Auswizch se retrouvent maintenant au sud de Gaza où 12,000 personnes, dont des familles entières, vivent dans des camps complètement entourés de barbelés.

Eh bien, à vous tous, je dis que les mass-média sionistes et impérialistes vous ont trompé et vous trompent encore en travaillant pour faire disparaître les éléments de base de la lutte palestinienne et pour en masquer les vraies causes. Chaque opération palestinienne est toujours déformée et les commandos représentés comme des hors-la-loi barbares doivent être exterminés. Les commandos sont des hommes et des femmes jeunes et idéalistes qui souhaitent seulement quitter les camps où ils sont cantonnés et retourner dans leur pays, la Palestine.

Le peuple palestinien a vécu en paix dans le pays de ses ancêtres pendant plus de deux mille ans, n'ayant aucune connaissance de la violence ou de la terreur. La violence et la terreur ont été introduites en Palestine par les gangs sionistes: Stern, Irgun et Raganah qui composent l'armée israélienne. Ces gangs sionistes ont commis des massacres sans pitié, des destructions ayant pour but de rendre apatride ce même peuple palestinien qui, au temps où les juifs étaient persécutés de partout, leur avait donné un havre de paix et de sécurité qu'ils n'avaient jamais pu obtenir auparavant. Les gangs sionistes tuèrent froidement les habitants du village de Deir Vassine le 8 avril 1948, exterminant femmes, enfants et vieillards. En 1957, ils détruisirent les villages de Yalu, Beit Nuba et Immuas. Ils bombardèrent Samou et détruisirent 27 maisons avec des gens à l'intérieur, et l'on pourrait citer des milliers d'autres exemples.

Evidemment, tout peuple privé de sa terre, de ses propriétés et de ses droits humains de base et qui devient étranger dans son propre pays ne peut rester tranquille et se rendre. C'est une réaction tout-à-fait humaine et le peuple palestinien est humain.

En fait, les palestiniens sont pressés de restaurer leur pays et leur peuple. Dans ce but ils ont proposé l'établissement d'un état démocratique indépendant en Palestine où tous les citoyens — Musulmans, Chrétiens et Juifs — jouiraient des mêmes droits d'égalité sans distinction de religion, de race ou de couleur. Aussi longtemps que cette solution de paix ne sera pas adoptée, les palestiniens renforcés de tous leurs combattants continueront malgré la terreur et la discrimination exercées par Israël, de lutter pour la paix, la liberté et l'Auto-détermination de leur propre pays encore une fois.

Il s'agit ici de l'existence d'un peuple. Le peuple palestinien ne défend pas par l'arme une terre; il n'essaie pas de récupérer une terre perdue pour des raisons d'espace et de vanité: il s'agit là d'un génocide contre une société, une civilisation, d'un organisme complet de la société humaine.

C'est là un problème d'existence; la libération prend ici le sens d'une action protectrice d'un être social. Si l'on pense au problème palestinien, on doit penser à un être social en danger et à une action criminelle contre lui. Le crime est commis: mais il s'agit ici d'un peuple; il ne meurt pas. Il se réveille un jour. C'est ce qu'il fait maintenant.

L'oppression appelle la Résistance: les Palestiniens lutteront jusqu'au dernier homme pour leur liberté et leurs droits, légitimes et humains.

Rezeq Faraj  
Etudiant M.A.  
Université de Montréal

## MOTS A NE PAS CONFONDRE

### P. PALESTINE

Historiquement, contrée de la Syrie, entre la Phénicie au nord, la mer Morte au sud, la Méditerranée à l'ouest et le désert de Syrie à l'est, arrosée par le Jourdain. (cont.)

Après avoir fait partie de la wilayet de Damas, sous la domination turque, elle fut conquise par les Anglais sous la direction du général Allenby, en 1918, avec l'aide des Arabes.

A partir de 1919, elle fut considérée comme un home ou foyer juif, placé sous le contrôle de la Société des Nations, qui avait confié à l'Angleterre le mandat d'agir en son nom dans ce pays.

Après la seconde guerre mondiale, vu les conflits entre Arabes et colons sionistes, l'Angleterre soumit le problème à l'ONU, où plusieurs projets de partage furent discutés — Mais, las d'attendre, et forts de l'appui des grandes puissances (U.S.A., G.B., France, U.R.S.S.) les Juifs constituèrent en 1948 un Etat d'Israël qui depuis s'est considérablement agrandi par l'occupation du Sinaï, des hauteurs du Oolan, de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem lors de la guerre des Six Jours.

### R. REFUGIES

Ce sont les Palestiniens chassés de leur pays lors de la création d'Israël (14 mai 1948). A ceux-là sont venus s'ajouter tous les Arabes expulsés des territoires occupés lors de la guerre des Six Jours, principalement de Cisjordanie. La majorité d'entre eux se trouve en Jordanie et vit sous la tente depuis 1948 des subsides de l'UNRWA (voir ce mot).

### RESISTANCE

OLP (Organisation de Libération de la Palestine)  
FPLP (Front Populaire pour la Libération de la Palestine)  
FDPLP (Front Démocratique Populaire de Libération de la Palestine).

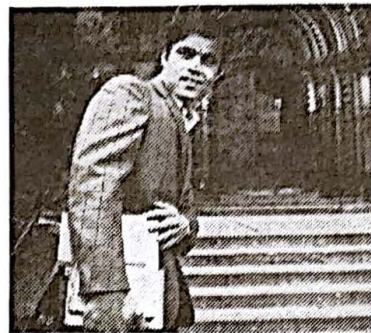
Se ces mouvements ont quelque divergence du point de vue idéologique, ils sont sous le commandement militaire de l'O.L.P., dont le Comité Central est dirigé par Yasser Arafat, leader de la résistance palestinienne.

SIONISME: Une doctrine qui a pour but la création d'un Etat purement juif en Palestine, base sur la discrimination raciale et religieuses et l'expansion (l'état actuelle d'Israël), à remarquer qu'au départ les Sionistes étaient divisés en deux groupes: les intransigeants ne voulant constituer une patrie juive qu'en Palestine, et les territorialistes, prêts à accepter toute autre contrée (Ouganda, Mésopotamie, Cyrénaïque, Patagonie, Madagascar, une partie de l'Argentine ou une Province Canadienne).

La religion Juive: C'est une religion comme tout autres Religions soit chrétienne, Musulman... etc. Il faut remarquer que tous les juifs ne sont pas des Sionistes, et tous les juives ne sont pas des Sémites (juif européen, Américain) non plus par suite d'une naturalisation.

Sémites sont les descendants d'Abraham père d'Israël et d'Isaac.

— ceux d'Israël: les arabes y compris les Palest...  
— ceux d'Isaac: les juifs surtout et presque seulement les juifs d'Orient.



## Vous voilà à l'université.

Pensez aux régimes de subventions des Forces armées.

Le programme pour la formation d'officiers des Forces armées canadiennes vous offre le moyen de poursuivre vos études et d'obtenir un diplôme universitaire en arts, en sciences, en génie, en médecine, en chirurgie dentaire ou en pharmacie.

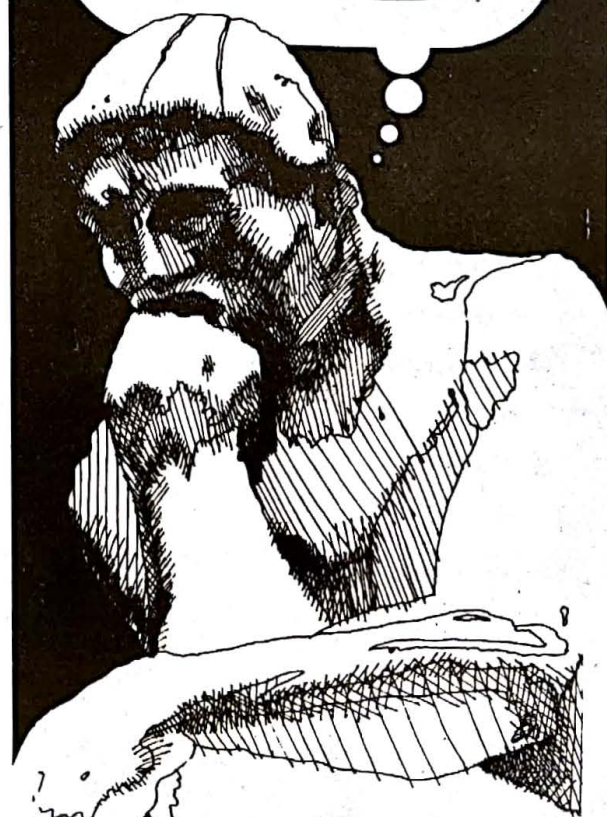
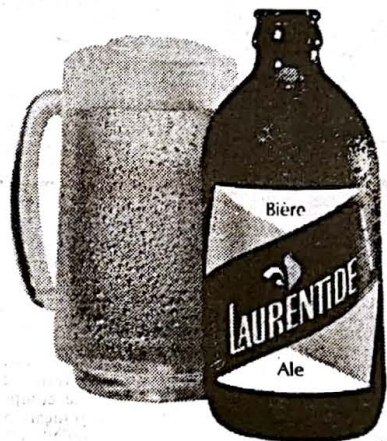
Une carrière d'officier dans les Forces armées canadiennes offre bien des avantages. Si vous êtes à l'université cette année, venez nous voir. Cela peut vous ouvrir un brillant avenir.

L'Unité de recrutement et de sélection des Forces canadiennes



1254 rue Bishop,  
Montréal 107, Qué.

EN FIN DE COURSE! UN HOMME, UN VRAI!



# LES NOUVEAUX NE SONT PAS SI ÉPAIS

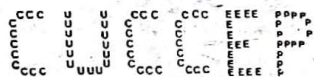
Mercredi le 19 septembre, l'administration de l'Ecole Polytechnique rencontrait les nouveaux. Que de beaux horizons ! Vraiment nos chers administrateurs "prenaient" les nouveaux pour des épais. J'ai manqué le baratin de M. Langlois. Je ne crois pas avoir manqué grand-chose. Mais j'ai eu celui de M. Tougas. Saviez-vous que le test PERPE (fameux, sensationnel) sera surpasser cette année comme l'année dernière. Non, mais il y en a qui ont du front pour oser insinuer que le test fut passé. Personne n'en a vu l'ombre.

Ensuite le directeur des services administratifs est venu dire que ses services devaient appuyer les professeurs et les étudiants dans leur enseignement (OK). Après, le gros lot ! Le nouveau directeur des services aux étudiants ne prenant pas les nouveaux pour des épais, est venu expliquer que ses services étaient la conscience de l'administration auprès de la vie étudiante de la base. Donc lui il travaille à la base, les anciens cégépiens savent bien que le

S.A.E. sont les bouche-trous de l'administration et qu'ils ont l'argent qui devrait aller aux organismes des étudiants chargés d'animer la vie étudiante. Pour M. Jean R. Vanasse la participation est générée par les S.A.E. Lui aussi, il fréquente nos administrateurs. Il en a pris les propos. C'était tout de même réaliste. (Il manque d'expérience).

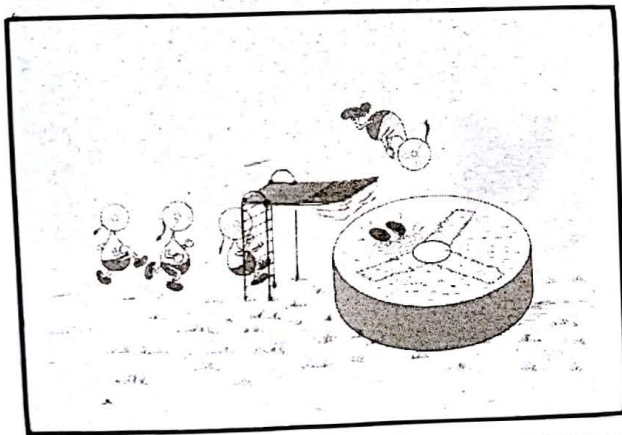
Les stupides (anciens qui initient les nouveaux) avaient eu des éclairs de génie. Ils avaient barbouillé deux nouveaux (brillant, n'est-ce pas ?) et les avaient fait promener dans la salle. Mais les nouveaux ne sont pas si épais et ils nous l'ont démontré d'une façon très intelligente. Sachant que les stupides les attendaient à la porte, ils ont effectué une sortie en force et en nombre. Evidemment, il y eut quelques lunettes fracassées et quelques bousculades. Mais les stupides ont pris leur trou et j'en suis très heureux. Espérons que cette coutume stupide, dégradante et archaïque disparaîtra l'an prochain.

Mario Dufour



Voulez-vous participer à la création d'une banque de programmes à Poly ? Joignez-vous au CUCCEP\*  
Contactez J.R. Murat B-269-2, Tél.: 4790

\*Club des Utilisateurs du Centre de Calcul de l'Ecole Polytechnique.



## HISTOIRES DES PILULES

### L'ÈRE DE LA PILULE

Celui qui connaît l'histoire de notre globe, il est bien familiarisé avec les noms donnés à certaines périodes caractéristiques du CURRICULUM VITAE de la Terre. Ainsi on a déjà entendu parler ex. : de l'ère permocarbonique (il y a 300 millions d'années) et encore un tas de noms dans des trucs paléontologiques.

Pendant en allant un peu plus près de nous, dans ce passé immense, nous trouvons l'âge de la pierre à l'époque paléolithique puis à l'époque néolithique.

En remontant un peu plus haut on tombe dans les âges... métalliques: l'âge du cuivre, du bronze, du fer, etc., etc. Si l'on remonte encore plus haut, près de nous nous trouvons une ère toute nouvelle cette fois-ci l'âge électronique !

Et on peut se poser la question: à quelle ère arriverons-nous dans l'avenir immédiat ou dans l'avenir lointain ?

On ne peut répondre, on ne peut prévoir avec certitude l'évolution car d'innombrables versions et possibilités se présentent !

Malgré tout il y a un certain âge qui nous viendra sûrement... ce sera l'âge pillulique ! ou AGE DE LA PILULE !

A ce temps-là tout sera sous forme de pilules même le choix de la génération future !

Déjà aujourd'hui nous constatons combien de place prennent les pilules dans notre vie; car il nous faut des pilules pour dormir, pour rester éveillé, pour travailler, pour coucher, pour coucher à deux, pour aller au WC, pour passer des examens, pour oublier, pour se souvenir, pour courir, pour rien, etc., etc...

# A.I.I.E.

L'A.I.I.E. souhaite la bienvenue à tous, anciens et nouveaux, et espère qu'elle contribuera à rendre cette année très intéressante.

Durant la semaine du 25 au 29 septembre aura lieu la campagne de recrutement de l'A.I.I.E. Plusieurs d'entre vous connaissez l'A.I.I.E. pour en avoir déjà fait partie. L'A.I.I.E. (American Institute of Industrial Engineers) est une association qui a pour but de

promouvoir le génie industriel autant dans l'industrie que dans le milieu étudiant.

Ici à l'école, nous sommes 17 étudiants à s'occuper des diverses activités que vous propose l'association tout au long de l'année. Il y aura quelques conférences, films et visites industrielles dont une à General Motors à Ste-Thérèse. Il y aura en plus des rencontres avec des ingénieurs et un tournoi d'échec et de bridge très bientôt.

Pour en savoir plus long sur toutes ces activités et bien d'autres, viens donc voir notre kiosque et nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes tes questions.

COMITE

D'INFORMATION

A.I.I.E.

# TOURNOI D'ÉCHECS DE POLY

"organisé par l'A.I.I.E. de Poly"  
du 2 octobre au 6 octobre.

### OBJET:

L'A.I.I.E. de Poly, dans l'intérêt des amateurs d'échecs fréquentant l'Ecole Polytechnique a décidé dans son cadre social d'organiser un tournoi d'échecs, au niveau de toute l'école.

### QUI PEUT PARTICIPER:

Tout étudiant(e), inscrit(e), professeurs, assistants-professeurs, techniciens, secrétaires, etc... D'une façon générale toute personne ayant un lien direct avec l'Ecole Polytechnique.

### LIEU:

Les parties se dérouleront à la salle: A-416.

### INSCRIPTION:

L'inscription se fera le 2 octobre, entre 4:45 p.m. et 5:00 heures P.M. à l'entrée de la salle: A-416, il en coûtera seulement "50 sous" pour toute la durée du tournoi, "Le montant recueilli servira à l'achat de trophées qui seront remis aux gagnants".

### DEBUT DU TOURNOI:

Les joutes commenceront le 2

octobre, aussitôt après inscription, l'élimination se fera comme suit: sera déclaré gagnant d'une ronde celui qui le premier accumulera (2) victoires sur son opposant, de ce fait le gagnant se qualifiera pour 1 ronde subséquente et ainsi de suite jusqu'à la finale.

### REMARQUES:

Les joueurs sont priés d'apporter leur jeu d'échecs. Pour tout renseignement supplémentaire communiquer avec: José Mauchon à 728-1632.

Si vous fumez encore  
pourquoi ne pas vous joindre aux  
**STOP SMOKERS**  
Les cours commencent le 2 octobre  
NOMBRE LIMITE  
Composez Sair  
**842-6636 484-1513**



## COURS DE LECTURE RAPIDE

Vous pouvez lire beaucoup plus vite, beaucoup mieux, donc davantage dans le même temps

### PRIX ÉTUDIANT

Informations et inscriptions:

Centre de lecture rapide

TÉL.: 681-4545

## I.E.E.E.

Films Documentaires et Techniques

Endroit: B-316 B-316  
Date: Mardi, 26 sept. Vendredi, 29 sept.  
Heure: 12h30 11h30  
Sujet: Projets Lignes à 735 Kv  
Hydroélectriques L'I.R.E.Q.  
dont la Baie James

A la cafétéria, de 10h30 à 13h30, un kiosque d'information sera ouvert tous les jours du lundi 25 sept. au vendredi 29 sept.

Viens te renseigner sur les activités de l'I.E.E.E.

Yves Bédard Président

Leftheros '72

# SYNDICALISATION

## HISTORIQUE-SYNDICALISATION (général)

Ce sont les professeurs qui initièrent le mouvement de regroupement en association à l'École Polytechnique. Le président de l'École d'alors, M. Brouillette était farouchement anti-syndical, ce qui explique en partie, qu'ils ne parlèrent pas à l'époque de syndicalisme mais seulement d'association. Et encore là, ce ne fut pas facile; peu de professeurs voulaient s'en occuper au début et les premières réunions furent tenues "en cachette".

L'Association des Professeurs de l'École Polytechnique est maintenant accréditée depuis peu et forme un syndicat indépendant des grandes centrales syndicales puisqu'ils n'ont jamais demandé l'affiliation.

Le syndicat est actif et forme de nombreux comités d'études sur divers sujets d'ordre professionnel ou encore sur des problèmes plus particuliers tel le rapport du comité Ad Hoc sur l'affaire Bélovic publié la semaine dernière.

Le syndicat peut évidemment servir de groupe de pression lorsqu'il s'agit de discuter des salaires ou d'autres questions de cet ordre mais on veut surtout lui conserver son caractère de "syndicat de professionnels".

Son évolution a d'ailleurs toujours été indépendante de celle des autres associations de l'École et ce n'est que quelques années après les débuts du regroupement chez les professeurs que le même processus se déclenche chez les autres employés de Poly.

A cette époque les problèmes étaient particulièrement aigus chez les techniciens dont les effectifs augmentaient rapidement. C'est un noyau de ces derniers qui rassembla des représentants des divers secteurs de l'école et un comité provisoire pour la formation d'une association du personnel non enseignant fut formé au mois de novembre 1965.

Les dix premières réunions n'aboutirent pas à un consensus et on décida de se scinder en trois groupes et de tenter de s'organiser chacun pour soi, quitte à négocier en front commun avec l'École. Le premier représentait les techniciens; le

second, le personnel de soutien et le troisième, le personnel de bureau. Les employés du magasin scolaire, de l'impression et de la bibliothèque n'étaient pas représentés.

Le personnel de bureau. L'aventure du comité provisoire du personnel de bureau, communément appelé "les secrétaires" fut très brève, pour ne pas dire plus. Ces dernières n'étaient nullement intéressées à changer leur statut et ne le sont pas encore. Une jeune secrétaire, nouvelle venue, définit ainsi les trois types de "consoeurs" qu'elle a rencontrés à l'École. Il y d'abord selon elle, les secrétaires que l'on peut qualifier de mobilier de l'école puis celles qui sont la-douce-petite-compagne-de-travail-de-leur-gentil-patron et enfin la troisième catégorie, qui s'emmerde avec les deux premières (et l'école) et qui serait prête à se syndiquer mais pense surtout à se trouver un emploi ailleurs.

Le personnel de soutien. Ces derniers formèrent une association du type "à l'amiable". Ils se nomment un exécutif et ces derniers les représentent auprès de l'administration. On ne peut parler de syndicalisme bien sûr, mais d'après le président actuel, cette association a quand même réussi à faire disparaître l'arbitraire, dans l'attribution des tâches et on arrive normalement à une entente au sujet des salaires.

Les techniciens. Le personnel non-enseignant des laboratoires fut le seul secteur à se rendre jusqu'à l'accréditation. Leur première réunion remonte au 14 mars 1966 et le 3 mai 1966, le conseil choisissait le nom d'Association du Personnel de Laboratoire de l'École Polytechnique. Le syndicalisme n'en était pas devenu à la mode à Poly pour autant car ce n'est que le 12 mai 1971 que l'APLEP demandait son accréditation auprès du Ministère du Travail, qu'elle reçut le 27 mai suivant.

Le 14 mars 1972 l'assemblée générale de l'APLEP votait en faveur d'une demande de contrat de service auprès du Syndicat Canadien de la Fonction Publique et la première convention collective à Poly était signée récemment, le 24 mars 1972, entre l'École Polytechnique et l'APLEP.

# À POLY

# 1972

Le Polyscope du 18 septembre 1972 faisait mention du congédiement de Luc Gosselin le 19 mai dernier. Nous publions cette semaine le texte intégral du document intitulé: "Si vous voulez vous syndiquer: 13 questions, 13 réponses" qui fut sans doute la principale raison de son congédiement. Ce texte est adressé à environ 200 employés de l'école et placé dans les enveloppes servant au courrier interne. L'une de ces enveloppes était adressée à M. Hénault, responsable du courrier, qui après s'être livré la sienne et en avoir lu le contenu, a jugé bon de censurer le reste, et fait parvenir le tout à M. Trottier, chef du personnel de l'école.

Le geste de M. Hénault est malheureux. Il serait cependant inhumain et inutile de l'en tenir responsable. Puisqu'il est lui aussi une victime, victime de l'insécurité qui tenaille ceux, parmi les employés non-syndiqués de l'école, qui ne sont pas en bon terme avec le patron. Insécurité qui se propage à la longue à tous les autres employés, rendant encore plus incertaine la situation de certains et apprenant aux autres... la peur (1). Car comment expliquer autrement que par la peur d'être tenu responsable, l'obligation dans laquelle a cru devoir se placer M. Hénault de censurer les documents, remis par Luc Gosselin et outrepassant ainsi ses fonctions qui sont de livrer le courrier.

A l'adresse de M. Hénault et des autres employés qui pourraient se trouver dans une même situation nous citons un extrait du Mémoire sur les journées d'étude des employés des bibliothèques de l'Université de Montréal et sur la négociation de leur convention collective, publié le 8 août 1966.

"Pour les employés des bibliothèques, cette convention collective, la première qu'ils aient signée, constitue un renouvellement complet de leurs relations avec l'employeur. La clause de la convention collective concernant l'affichage des postes nouveaux ou des postes devenus vacants leur permet de se prévaloir de leur ancienneté, pour accéder à des postes supérieurs que l'on n'offrait naguère qu'à des personnes de l'extérieur, ou encore à des employés sur place, mais sans tenir compte de l'ancienneté et selon des critères de jugement fortement teintés de paternalisme.

La procédure de règlement de griefs assure l'application de cette clause, et protège les employés contre tout abus de la part de la direction.

Pour la première fois, les employés des Bibliothèques de l'Université de Montréal peuvent se prévaloir de leurs droits légitimes sans avoir à les quémander, ils peuvent aborder leur employeur sans renoncer à leur dignité d'être humains. L'Université devra désormais les reconnaître comme tels. C'est peut-être la plus grande victoire qu'ils aient remportée."

Note 1: ce phénomène de la peur n'est pas une invention d'un journaliste en mal de sensation. Il est à la portée de n'importe qui de constater la réticence de la plupart des employés les plus vieux à parler de syndicalisme. Et cette crainte découle d'une politique suivie par plusieurs cadres de l'École. Vous connaissez l'attitude de M. Trottier face au syndicalisme. Nous vous parlerons maintenant de M. Roland Bureau, Surintendant des Edifices.

Durant la grève des employés de soutien de l'Université de Montréal, l'automne dernier, deux étudiants de Poly décidèrent de passer dans chaque secrétariat de l'école afin d'y distribuer un tract invitant le personnel de l'école à aller appuyer leurs confrères de l'Université durant une manifestation. Ce n'était pas de la propagande syndicale, mais une simple question de solidarité. Cependant, dès qu'il vit les tracts, M. Bureau se mit à la poursuite des étudiants, demandant aux employés qu'il rencontrait de les lui envoyer à son bureau s'ils les avertissaient. Gentiment alertés de cette fougueuse poursuite par des employés conciliant les étudiants décidèrent d'aller rencontrer le pourfendeur de syndicalistes. M. Bureau leur servit une verte semonce (jaune fatiguant par boutte) parlant de l'inconscience d'un tel geste et affirmant que ses employés étaient heureux à l'École et qu'ils pouvaient toujours venir le voir s'ils avaient des problèmes, etc... et qu'en conséquence personne ne désirait de syndicat. Si ces étudiants avaient été des employés de l'École Polytechnique on se demande ce qui leur serait arrivé. Ceci permet, en tout cas de comprendre le congédiement de M. Gosselin et le comportement de M. Hénault.

# 13 QUESTIONS 13 RÉPONSES

1. Qu'est-ce que le syndicalisme ?

C'est un mouvement qui a pour objectif de grouper des personnes exerçant une même profession (ou travaillant à l'intérieur d'une même entreprise) en vue de la défense de leurs intérêts communs. Malgré ses imperfections ce mouvement a été et est encore le seul véritable défenseur des droits et des intérêts des travailleurs dans notre société.

2. Qu'est-ce qu'une section locale ?

La section locale est la cellule de base du mouvement syndical. Lorsque les travailleurs décident de former une section locale c'est qu'ils ont compris qu'individuellement, ils n'arriveraient jamais à améliorer sensiblement leurs conditions de travail, à échapper à l'arbitraire et à occuper dans l'entreprise la place qui leur revient. L'organisme permanent qu'est la section locale les représentera efficacement auprès de l'employeur et passera rapidement à l'action chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

3. Qu'est-ce qu'un syndicat ?

Le syndicat est l'organisme au sein duquel sont regroupées plusieurs sections locales

appartenant généralement à un même secteur d'activité (secteur public, construction, etc.) économique. C'est donc une fédération de sections locales qui ont décidé de mettre leurs ressources en commun afin de constituer une plus grande force et d'être en mesure de s'offrir les services techniques nécessaires à la défense des droits et des intérêts de leurs membres

4. Qu'est-ce que le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.) ?

C'est une fédération parce qu'il est constitué de sections locales et c'est un organisme de "structure verticale" parce que son rôle consiste principalement à aider ses sections locales à conclure de bonnes conventions collectives et à surveiller l'application de ce contrat de travail. Syndicat purement canadien, son effectif est de 130,000 membres répartis à l'échelle du Canada dans 1,100 sections locales. Au Québec, le S.C.F.P. compte au-delà de 23,000 membres répartis dans 80 sections locales.

5. Au Québec, les travailleurs locaux se grouper en sections locales sont-ils légalement protégés ?

Bien sûr. Les Bills 50 et 65 assurent le droit des travailleurs à se regrouper en associations et à négocier une convention collective.

6. Mais qu'est-ce donc qu'une convention collective ?

La Convention Collective de Travail est un accord relatif aux conditions\* de travail conclu entre, d'une part une ou plusieurs organisations syndicales de travailleurs et d'autre part, une ou plusieurs organisations syndicales d'employeurs ou tout autre groupement d'employeurs, ou un ou plusieurs employeurs pris individuellement.

\* (Libre exercice du droit syndical, salaire applicable par catégories professionnelles, sécurité d'emploi, procédures de conciliation pour le règlement des litiges, etc...)

7. Quelle est donc la procédure à suivre pour un groupe voulant se constituer en section locale ?

Le groupe (le nombre n'a pas d'importance: un au minimum, et huit cents, par exemple, pour les employés de l'Hôpital Mont Providence) voulant se syndiquer doit appartenir au même département (ex.: les employés de la bibliothèque) si ce groupe couvre 50% des employés de ce département plus 1 personne, cette future section locale est éligible à l'accréditation (reconnue par le gouvernement). Comme formalités, il s'agit que les employés,

- 1) signent une carte d'adhésion
- 2) donnent \$2.00 (exigé par la loi)
- 3) tiennent une réunion de façon à s'élire un président, un secrétaire, etc... en présence de représentants du S.C.F.P.

4) les représentants du S.C.F.P. envoient cette demande d'accréditation au Ministère du Travail ainsi qu'une lettre enregistrée aux dirigeants de l'entreprise, leur ordonnant d'afficher la liste de tous les employés travaillant dans ce département

5) un inspecteur du gouvernement compare les deux listes et s'il y a effectivement la majorité exigée (50% plus 1 personne), la section locale est accréditée; à moins que l'employeur ne la conteste: dans ce dernier cas la cause est référée au tribunal du travail.

N.B. En aucun moment les dirigeants de l'entreprise ne savent qui a adhéré au syndicat.

8. Quel degré d'autonomie (de liberté) possède une section locale par rapport au syndicat (S.C.F.P.)

La section locale possède les pouvoirs suivants:

- 1) Election de ses dirigeants (président, secrétaire)
- 2) Election de ses règlements de régie interne
- 3) Les négociations (elle seule peut accepter ou refuser les offres patronales)
- 5) La grève (seule l'assemblée générale de la section locale peut utiliser ou non son droit de grève)
- 6) Utilisation des fonds de la section
- 7) Le montant de cotisation (elle seule peut décider du montant que chaque employé donnera à la section)

9. En retour, quels sont les avantages que retire la section locale de par son affiliation au Syndicat (S.C.F.P.) ?

En plus de négocier une convention collective et de veiller à son application, le syndicat offre les services suivants:

- 1) un service juridique
- 2) un service de recherche
- 3) un service d'information
- 4) un service d'organisation
- 5) un service d'éducation
- 6) un service d'évaluation des emplois
- 7) un fonds de grève
- 8) développer l'esprit de solidarité des travailleurs du secteur public
- 9) faire des représentations auprès des organismes à caractère politique: le C.T.C., la F.T.O. et les Conseils de Travail.

10. Mais la cotisation est fixée à quel montant ?

Sauf le \$2.00 obligatoire lors de la demande d'adhésion, le syndiqué ne verse aucune cotisation tant que la convention collective n'a pas été négociée. Dès que celle-ci est négociée, la section locale décide quel montant l'employé devra payer.

11. Est-ce que l'ouvrier qui se syndique conserve ses droits acquis ?

C'est le rôle même du syndicat d'assurer légalement les droits acquis des travailleurs en plus de lui faire obtenir d'autres droits. Mais il ne faut pas confondre "droit" et "privilège". Deux exemples vont en illustrer la nuance:

**1er exemple:**  
Un travailleur remplit une fonction pour laquelle il n'a pas la scolarité exigée (technicien par exemple); mais ce même ouvrier possède la compétence, l'expérience pour accomplir ce travail. Le syndicat fera donc accepter par l'employeur la reconnaissance de l'ouvrier et de son statut de technicien en plus de négocier un salaire souvent supérieur à celui qu'il a de façon à ce qu'il soit payé comme s'il était dans l'industrie.

# AU FIL DES JOURS

exemple:

Le dactylo en bonne relation avec son patron peut souvent partir à 3hres P.M. Ceci est un privilège et non un droit, et par conséquent ne peut être négocié.

Quelle est la structure du monde syndical canadien ?

Quels organismes de structure verticale  
Ex.: Le S.C.F.P.

Rôle: Négociation et application des conventions collectives de travail

Quels organismes de structure horizontale

Rôle: Représentation politique, c'est-à-dire défendre les intérêts des travailleurs sur le plan social, politique, économique et à se faire porte-parole auprès des divers paliers de gouvernement

Paliers:

Palier municipal et régional.  
Les Conseils de travail

Palier provincial.  
La Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.)

Palier fédéral:  
Congrès du Travail du Canada (C.T.C.)

Note:  
Ainsi la section locale, suppose de 10 personnes, qui s'est constitué en plus d'être plus puissante pour revendiquer que chaque travailleur pris isolément, est affiliée au S.C.F.P. qui lui fournit des appuis techniques et la force de ses 130.000 membres, et diverses affiliations (F.T.Q., C.T.C.) qui lui assurent une représentation aux divers paliers gouvernementaux.

3. Quels intérêts auraient les différents secteurs de l'Ecole Polytechnique à se syndiquer comme l'on fait les employés de la Bibliothèque ?

Les secrétaires, les ateliers, les hommes de maintenance, etc... auraient intérêt à se grouper chacun en sections locales et ceci assez rapidement car une convention collective se négociera à la fin juin dans un front commun groupant les employés de l'U. de M., l'U.Q.A.M., l'Université Laval, divers C.E.G.E.P. et bien sûr... les employés de la bibliothèque.

P.S.  
Pour de plus amples informations, contactez un employé de la bibliothèque, ou téléphonez au Syndicat Canadien de la Fonction Publique, à 861-1461 M. Bernard Paquette ou M. Robert Lachance

En mars 1972 Luc Gosselin est engagé à la bibliothèque en qualité de microfilmiste.

Il contacte le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (SCFP) quatre semaines plus tard, après avoir constaté un vif besoin de syndicalisation chez les autres employés.

Le mois d'avril fut consacré à l'information syndicale auprès des employés, en dehors des heures de travail. Une grande majorité des employés signe son adhésion et chacun paye la somme de \$2.00 exigée par la loi.

A la mi-avril, au cours d'une réunion au SCFP, Luc Gosselin est élu à la présidence temporaire de la section locale 1493. Il accepte ce poste parce qu'il est célibataire et a de ce fait peu de responsabilité financière vis-à-vis une tierce personne. Il convient cependant que les employés plus anciens pourrnt briguer les suffrages à ce poste lorsque la section 1493 sera accréditée (éliminant ainsi le risque d'un congédiement brutal).

A la fin du mois, la demande de reconnaissance syndicale est faite auprès du Ministère du Travail.

Ce dernier demande à l'employeur d'afficher en public la liste des employés de la bibliothèque jugés syndicables (i.e. n'ayant pas un poste administratif élevé).

Un inspecteur gouvernemental compare cette liste avec

celle des employés ayant signé leur adhésion et constate que ces derniers sont majoritaires.

La partie patronale conteste l'accréditation de la section locale, sous prétexte que les employés de la bibliothèque remplissent les mêmes fonctions que les secrétaires et qu'ayant négligé de faire adhérer ces dernières à leur syndicat, ils ne possèdent pas la majorité requise.

Rencontre des parties devant le commissaire-enquêteur Bernard Devlin du Ministère du Travail. Ce dernier souligne qu'une cause similaire existe à l'Université de Sherbrooke et est actuellement en appel. M. Bernard Devlin dit devoir attendre le verdict du juge Mélançon. Le SCFP dépose quand même son argumentation à cette enquête, en se référant à l'Université Laval et à l'Université Sir Georges William où les employés de la bibliothèque ont un syndicat distinct (où un syndicat existe) pour la répartition des tâches. L'enquête était faite en présence de Roger Bonin, directeur de la bibliothèque, Me Lortie, avocat patronal Bernard Paquet, Permanent Syndical (SCFP) et Luc Gosselin, président de la section locale 1493 (SCFP) des employés de la bibliothèque.

Le juge Mélançon n'a pas encore fait connaître son verdict, attendu depuis le début d'août, dans l'affaire de Sherbrooke.

## INTERVIEW

Le Polyscope interviewait récemment M. Bernard Paquet, représentant syndical du SCFP auprès du local 1493. Ce dernier déclarait que "les conditions de travail à l'université Laval sont actuellement les meilleures existant au niveau universitaire dans la province de Québec. Elles sont caractérisées entre autres par une sécurité d'emploi réelle empêchant l'employeur de faire des congédiements ou des mises à pied pour tout changement technologique ou technique ou encore, pour tout changement dans la structure administrative ou dans les procédés de travail. Cette sécurité n'existe pas pour les employés de l'Ecole Polytechnique mais est plutôt remplacée par un système laissant le paternalisme et l'arbitraire favoriser certaines personnes au détriment des autres. C'est donc dire qu'advenant des changements à l'intérieur de l'école ou de la bibliothèque ou d'autres secteurs, les employés concernés peuvent être mis à pied à la discrétion des patrons: aucun mécanisme ne les protège.

Au niveau de la condition de travail peut-être la plus importante pour les employés, i.e. le salaire, il existe entre les diverses universités de la province (celles où un syndicat existe) et l'école Polytechnique, une différence de 30% à 50%. D'abord il n'existe pas à Poly d'échelle de salaire reconnue, chaque contrat étant négocié individuellement et chaque personne, payée selon le bon vouloir du patron. Ceci contribue à l'avènement de situations assez cocasses où des personnes ayant cinq années d'expérience reçoivent un salaire inférieur à un nouveau-venu sur le marché du travail.

Il existe aussi une mauvaise attribution des fonctions; et des termes tels que qualification ou répartition des tâches sont inconnus ici. Il faudra rediscuter le tout et créer de nouvelles fonctions. La direction engage actuellement des gens à un poste donné mais les fait travailler à un palier supérieur sans leur donner

le salaire approprié; c'est pourquoi la différence entre Poly et les autres universités est si grande.

De plus, au chapitre des autres mécanismes qui protègent l'employé dans une convention collective, il est impossible pour un employé de Polytechnique de poser un grief pour le soumettre à l'arbitrage. Si on lui fait des coupures de salaire, si on le suspend pour quelques jours, si on prend des mesures disciplinaires à son égard; tout ça est laissé à la discrétion de l'employeur. Avec une convention collective, des mécanismes sont prévus pour chacun des cas et l'employé a toujours la possibilité de recourir à l'arbitrage par le biais d'un grief s'il se sent lésé dans ses droits."

M. Paquet effectua ensuite un bref survol des universités québécoises afin de dresser le tableau de la situation syndicale des employés. Ainsi les employés de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Montréal sont syndiqués dans une seule unité de négociation. A l'Université de Montréal, les employés sont syndiqués et regroupés dans quatre unités de négociation. Une unité représente les employés des bibliothèques tant la bibliothèque centrale que les bibliothèques de secteurs ou des centres de documentation avec ceux des cafétérias et du Centre Social, une autre unité de négociation regroupe les mécaniciens de machines fixes, la troisième, les employés de métier et la quatrième, tous les employés de bureau et les techniciens. A l'Université Sir Georges Williams, les employés de la bibliothèque seulement sont syndiqués dans une unité de négociation. Une requête en accréditation a été déposée pour les employés de la bibliothèque de l'Université de Sherbrooke et la cause est actuellement en appel devant le tribunal du travail. Une demande identique a été faite par les employés de l'Ecole Polytechnique et le commissaire-enquêteur attend le verdict du juge Mélançon Sherbrooke pour se prononcer à son tour.

TEXTES ET RECHERCHES ■ JEAN-NIL BOUCHARD

# ENSEMBLE NOUS VAINCRONS

A tous les employés de l'École Polytechnique

- Secrétaires
- Employés de bibliothèque
- Hommes de métier
- Commis
- Concierges
- Et tous les autres

vous êtes convoqués à une réunion au Centre Communautaire de l'Université de Montréal au 2332, boulevard Edouard Montpetit, Salle B2419-2405 à 5:30 heures p.m. le mardi 3 octobre 1972.

Cette réunion a pour but de discuter de vos conditions de travail, de les comparer avec les autres universités et d'analyser l'opportunité de vous syndiquer comme les employés de la bibliothèque qui tentent de le faire actuellement.

**Soyez présent, c'est important !**

Syndicalement vôtre,

**Bernard Paquet**  
Représentant SCFP-FTQ

**ENSEMBLE  
NOUS VAINCRONS!**

# COSSA FAIT, LA SAE?



PROJET TECHNIQUE

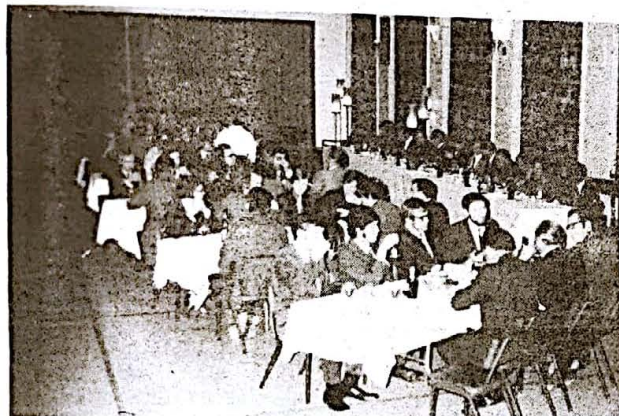
Ainsi, en octobre, on débute par un rally époustoufflant. Son but: rentrer tête première dans la mécanique, se faire un "fun noir", se rencontrer le soir avec nos petites amis, qu'on ait ou non participé au rally, pour danser et arroser gaiement notre première rencontre. Après le party, on redevient sérieux: c'est la semaine automobile. Cinq jours pendant lesquels les fabricants d'automobiles, de pneus, d'huiles et de produits antirouille viennent envahir les terrains de l'Ecole ainsi que le hall d'entrée avec tout ce qu'ils ont de plus nouveau et de plus intéressant pour les étudiants étirant leur budget... en attendant leur bourse!

En gros, ça fait bien des choses. Ainsi à chaque mois, la section Poly organise une activité majeure en plus de toutes les autres activités que l'on a l'habitude de monter.



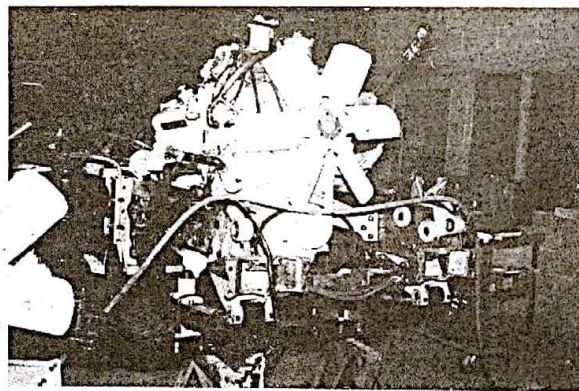
RALLY AUTOMOBILE

En novembre, il y a le souper-causerie: une super réunion où les ingénieurs séniors et les industriels viennent écouter le conférencier et échanger avec les étudiants tout en prenant un copieux repas. Pour cette année, nous avons dix sujets très intéressants à l'étude. Les négociations sont en cours en vue d'obtenir notre sujet préféré, mais on s'en reparlera. Puis on se grouille les pattes pour aller visiter la centrale thermique de Tracy: je l'ai visité cet été en tant qu'employé de l'Hydro, je pensais y voir de l'électricité mais c'est presque rien que de la mécanique de la plus haute complexité qu'il y a là-dedans. Il n'y a pas la moindre question sur la plus petite valve qui n'ait reçu sa réponse. J'ai pris trois heures à la visiter et moi, j'y retournerai, croyez-moi!



SOUPER CAUSERIE

En décembre, on fait comme tout le monde: on étudie la veille des examens mais en janvier tenez-vous bien ON VA A DETROIT. Notre voyage s'effectue pendant la Semaine Internationale de l'Automobile et les branches SAE de là-bas nous attendent. On y verra l'exposition des nouveautés et des éléments futuristes, le fameux musée FORD dont on dit qu'il est plus facile d'énumérer ce qui n'y est pas que d'en décrire le contenu. Il y a deux ans on avait visité GM, cette fois-ci c'est FORD que l'on vise; la fonderie et la tôlerie y sont assez impressionnantes. Il y a tant de choses à voir que j'en oublie. De mémoire d'homme, on n'a jamais vu un étudiant regretter quoi que ce soit de son voyage sinon qu'il n'ait fallu revenir trop tôt.



VISITE INDUSTRIELLE



RENCONTRE ETUDIANT - INGENIEUR

En février, on va à Air Canada: là-bas, c'est bourré d'ingénieurs membres de la S.A.E., on est en famille. A chaque fois, cette visite a su susciter un grand intérêt. En mars, c'est notre plus somptueuse réception: la dégustation de vins et fromages ou étudiants et gradués s'en donnent à coeur joie. L'an dernier, j'ai pu déguster douze vins capiteux et deux fois plus de fromages tous plus recherchés les uns que les autres. Et que dire de la danse, le plancher était toujours noir de monde et le disque-jockey assailli de demandes spéciales.



C O N F É R E N C E



S E M A I N E  
A U T O M O B I L E

PAPETERIE  
JACQUES

ENRG.



ESTAMPES  
EN CAOUTCHOUC

XEROX  
PHOTOCOPIE  
ARTICLES

D'ECOLE • DE BUREAU

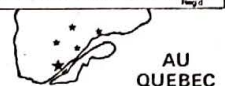
5301 GATINEAU

731-0188

CONCESSIONNAIRES



CATERPILLAR



AU  
QUEBEC

MOTEURS  
PERKINS

BARRET

CHARIOTS ELEVATEURS

Hewitt

Equipement Limitée

5001 TRANS CANADA  
POINTE CLAIRE

MONTREAL

QUEBEC

SEPT-ILES

CHURCHILL  
FALLS

Et ce sont là que les activités principales de chaque mois: arrosez le tout de projections de films de rencontres avec des ingénieurs de l'industrie et des soupers mensuels de la section de Montréal, enrobez le tout de cours spéciaux de mécanique automobile, d'un projet technique et de conférences, vous conviendrez avec moi que c'est là un menu de choix! La touche du chef, c'est chaque membre qui l'apporte par ses suggestions.

Avec un tel menu, j'en ai l'eau à la bouche, et toi? Viens te joindre à nous, nous serons déjà installés à notre table dans la cafétéria lors de la semaine de recrutement des associations techniques, très bientôt.

Gaëtan Bégin  
Vice-président interne  
S.A.E. Polytechnique





PROMOTION

## COLLOQUE:

Le colloque organisé par la 97e promotion se veut être une rencontre dynamique entre les industriels québécois et les finissants de l'École.

Thème du colloque: L'ingénieur dans le contexte québécois.

### Sous-thèmes:

- Statut de l'ingénieur: métier ou profession
- L'industrie moyenne au Québec
- Le regroupement des ingénieurs
- L'ingénieur: image et réalité.

Chaque sous-thème sera traité par un conférencier invité lors de la journée du 16 novembre. D'autre part, pour que l'échange d'idées entre industriels et finissants soit valable il est important que l'étudiant soit déjà sensibilisé aux sujets. Pour se faire quatre ateliers de discussion traitant des sous-thèmes seront mis sur pied. Un rapport global sera émis et distribué par la suite aux industriels.

Nous vous invitons donc à participer activement à ce colloque en faisant connaître vos opinions dans les ateliers de discussion ou en venant en grand nombre la journée du 16 novembre.

Le colloque se tiendra au grand salon du Centre Social.

### Programme de la journée

13h30	Mot de bienvenue
14h00	Conférences et période de questions
15h30	Pause-café
16h30	Conférences et période de questions
18h00	Fin des conférences et cocktail
19h30	Souper

Le souper est suivi de discussions libres.

### Noms des conférenciers invités

Président d'honneur:  
Lionel Boulet, directeur de l'Institut de Recherche en Electricité du Québec.  
Thème:

L'ingénieur dans le contexte québécois.

Sous-thèmes et conférenciers:

- 1) Statut de l'ingénieur: métier ou profession  
Roger P. Langlois, directeur de l'École Polytechnique.
- 2) L'industrie moyenne au Québec  
Laurent Beaudoin, pdg. Bombardier
- 3) Regroupement des ingénieurs  
Pierre Bournival, conseiller scientifique au Ministère d'Etat pour les Sciences et la Technologie.
- 4) L'ingénieur: image et réalité  
Emilien Arsenault, ingénieur civil.

N.B. Tous ceux qui veulent s'inscrire aux ateliers de discussion, veuillez communiquer avec votre coordonnateur de département.

Coordonnateurs d'Electricité et de Physique

# 97<sup>e</sup> PROMOTION, C'EST PARTIE...

L'année académique ne vient que de commencer alors que la 97e promotion est en branle depuis plusieurs mois. Au cours de la période estivale, la plupart des activités ont été mises en branle: 7 activités sont prévues pour le premier terme et 3 autres pour le deuxième. Voici les dates de ces différentes activités:

- Partie de Baseball  
Mercredi, 27 septembre 1972
- Rallye des Tavernes  
Mardi, 10 octobre 1972
- Photographie  
Semaine du 16 octobre 1972
- Rallye Automobile  
Samedi, 21 octobre 1972
- Semaine de Recrutement de l'A.D.P.  
Semaine du 6 novembre 1972
- Colloque  
Jeudi, 16 novembre 1972
- Journée sportive  
Vendredi, 1er décembre 1972

- Prise du Junc  
Mercredi, 7 mars 1973
- Prise du Bock  
Mercredi, 14 mars 1973

- Soirée des Finissants  
Vendredi, 27 avril 1973

Pour ce qui est du mode de perception de votre cotisation, vous recevrez un compte de l'École Polytechnique dans lequel sera inclus le montant de \$25.00 pour la 97e Promotion.

Une liste de tous les membres de la 97e est présentement affichée face au B-111: veuillez vérifier si votre nom y est; si non, contactez votre coordonnateur. Vérifiez de plus si le sigle de la promotion apparaît sur votre carte d'identité: (si ce n'est déjà fait); cette carte d'identification sera très importante pour chaque activité. Vous recevrez aussi des macarons identifiant les membres de la promotion.

Voici une information plus précise sur certaines activités du premier semestre.

### Placement

Votre exécutif a rencontré les représentants du Bureau Universitaire de l'Emploi et ceux du Bureau de Placement de l'école. Un service unique vous est offert concernant la préparation de vos entrevues avec les employeurs. Il s'agit d'une série de 3 sessions visant à familiariser le finissant avec les différents types d'entrevues:

### 1ère Session

Lundi, 25 septembre 1972, de 12:30 heures à 13:45 heures salle B-318.

Tous les finissants intéressés à utiliser le Service de Placement de l'école devraient être présents à cette première session.

Baseball (27 septembre 1972)  
Vous devriez être présentement en possession de votre

billet qui vous donne droit à l'Heure Joyeuse (6:00 heures à 7:00 heures p.m.) précédant le départ pour le parc Jarry. Des autobus de la CTM seront à votre disposition pour un transport aller-retour: le prix d'un passage sera de 0.25. Priez pour du beau temps et ne vous gênez pas d'apporter tout ce qu'il vous faut pour vous identifier à Poly (pancartes, macarons...)

### Rallye des Tavernes

Un article définissant le nouveau système de l'activité apparaîtra dans le prochain Polyscope.

### ACTIVITES SPORTIVES

Chaque département a présentement son coordonnateur des sports. Vos équipes de balle-molle doivent être déjà inscrites. Tournoi de balle-molle lundi, 25 septembre 1972. Vérifier l'heure des joutes sur le tableau près du B-111.

Journée sportive: jeudi, 1er décembre 1972.

- Congé à cette date pour tous les finissants et membres de la 97e promotion.
- Vos coordonnateurs connaîtront les types de jeux auxquels vous pourrez vous inscrire.

A votre entière disposition, votre exécutif:

Président Jean-Marcel Denis  
Vice-Prés Pierre Grandmaison  
Secrétaire Yves Dufresne  
Trésorier Serge Léger

• UN GRAND NOM DANS LA FABRICATION D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE DE DISTRIBUTION



MONTEL INC.

Bureau des ventes et salle de montre: 235 est, Dorchester (Suite 310) Montréal 18, Qué. Tél.: 514 - 861-7445 Télex: 01-20852

Siège social et usine  
Casier Postal 130  
Montmagny, Qué.  
Tél.: 418 - 248-0235  
Télex: 011-3419  
Québec: Tél.: 626-0299

## CENTRES DE MEDITATION

du Monastere Bouddhiste Grandcoeur



## RESIDENCES CO-OPS

Milton, près d'Université • Durocher, près de Prince Arthur • Clondeboye, près de Prospect • Boul. Ste-Croix, près de Vanier • Lacombe, près de Decelles • Avenue Ballantyne, près d'Avon • rue Charlemagne, près de Rosemont.

- Grandes maisons près des universités et collèges
- Cuisine communale, salon, salle de lecture
- Chambres uniques ou doubles à prix raisonnable
- Méditation de bon matin.
- Nourriture naturelle.

Brochure d'informations détaillées disponible

Appeler: 844-9429

## JOE MAFARLOUCHE

C'est l'histoire farfelue d'un gars bien ordinaire qui s'est égaré un beau lundi pour se retrouver I.C.I.

Alors que les Anciens se retrouvent lundi le 11 septembre, les nouveaux eux, ne font qu'entrer. Joe Mafarlouche était là parmi eux, perdu dans une horde de visages inconnus.

Mardi, le 12 septembre il était assis entre deux bureaux silencieux en écoutant crier la craie d'un somnifère ambulancier. La cloche le sortit de sa léthargie et il quitta la salle plein de remords d'avoir regardé passivement ses confrères qui avaient recopié leurs livres.

Ives s'enflait la tête d'être le "héros" de sa famille et absorbait péniblement le zéro de l'anonymat polytechnicien. Il ressentait un profond vertige face à l'ignorance de sa future profession, face à la solitude dans laquelle on le plongeait, et face à l'inactivité à laquelle on le forçait.

### LE COUP DE Foudre !

Intelligent comme quelques rares polytechniciens de notre école, Joe Mafarlouche s'écria soudainement I.C.I. ça va bouger; je vais visiter à droite et à gauche des industries variées, je participerai à des conférences techniques, je passerai une journée entière avec un ingénieur je regarderai quelques films, j'aurai ma revue mensuelle sur des sujets techniques d'actualité, je rencontrerai des ingénieurs expérimentés qui prendront plaisir à me renseigner sur les différentes options de génie, qui me raconteront les difficultés de leur carrière en sirotant une bière ou pendant un bon repas au club des Ingénieurs, et je connaîtrai d'autres "écoliers" plus ou moins avancés, ce qui ne me nuira certainement pas".

Joe Mafarlouche se remettra-t-il de ce coup de foudre? Crèvera-t-il? ne manquera pas I.C.I. la semaine prochaine les aventures de Joe Mafarlouche Balochard.

## OSM

Une fois de plus, l'Orchestre Symphonique de Montréal offre aux "Moins de 30 ans" des billets de saison à moitié-prix. Dès lors, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir porter ce fait à l'attention des étudiants.

Série A	7 Grands Concerts	\$18.00
Série B	7 Grands Concerts	\$18.00
Série C	6 Concerts Gala	\$16.00

Ce tarif spécial ne s'applique qu'aux abonnements.

A chaque représentation du mercredi soir, dans le cours de nos séries régulières, nous réservons 500 sièges à l'intention spéciale des étudiants. Cette portion de la Salle Wilfrid-Pelletier est vendue sous forme d'abonnements disponibles en trois différentes séries:

Dans un avenir prochain, nous espérons disposer de bons de commande qui pourraient être distribués sur le campus même; quoiqu'il en soit, les étudiants intéressés pourront provisoirement les obtenir en téléphonant à l'OSM à 844-2867.

# I.C.I.

## Activités-Programme-Avantages.

### Visites industrielles:

- Visite Marconi, 12 octobre
- Général Motors (St-Thérèse)
- Labatt "50"
- Petrofina (Montréal-Est)
- Papier Roland (St-Jérôme)
- Centre de Recherche (Varennes)

Les visites industrielles organisées par l'I.C.I. sont nombreuses, intéressantes et spécialement variées. Chance nous est donnée de voir d'un peu plus près le rouage de différentes entreprises.

**Club d'ingénieurs:** Nous rencontrons des ingénieurs de toutes les spécialités autour d'une table où l'on nous sert un bon souper (gratuit) et où les discussions personnelles s'entrecroisent de sujets techniques et professionnels, de films de diapositives ou de conférences.

**Conférences et films:** On reçoit

des conférenciers à l'école, et des films sont projetés sur des sujets qui intéresseront les différentes spécialités du génie.

**Revue mensuelle de l'ingénieur:** La revue "Engineering Journal" comporte des articles scientifiques et techniques d'actualité écrits en français ou en anglais. Précieux documents pour évaluer avec les différentes spécialités des ingénieurs.

**Étudiant Ingénieur pour une journée:** Des groupes de deux étudiants passeront une journée avec un ingénieur au travail. Ils le suivront dans ses démarches et seront de ce fait ingénieurs pour une journée. Excellente expérience qui est aussi enrichissante au point de vue humain qu'au point de vue professionnel.

**Semaine de l'I.C.I. et concours oratoire:** avec tout le vacarme des activités telles que films, conféren-

ces-midi, exposition, il y aura une présentation orale d'un sujet technique. L'an passé, notre ami Octavio Galella a gagné la palme à travers le Québec en présentant un projet de sécurité routière. Un tel galon est une marque inestimable à notre bague d'ingénieur.

**Soirées Récréatives:** Les soirées récréatives sont nécessaires pour connaître nos propres membres de l'I.C.I. On ne rencontre les ingénieurs qu'au milieu d'une fondation et les étudiants qu'au milieu seulement de quelques intégrales. Le côté humain se développe davantage par un tallys automobile ou par une bière...

Joignez-vous à l'I.C.I. Vous connaîtrez Ingénieurs et Étudiants et vous gagnerez plus que vous n'auriez espérer.

Ne manquez pas notre kiosque toute la semaine du 26 au 29 septembre à la cafétéria.

## L'UN DES NÔTRES...



GUY JANELLE  
AFFAIRES INTERNES

L'Équipe de l'I.C.I. offre ses plus sincères sympathies à M. et Mme René Janelle.

Guy Janelle est décédé accidentellement le 28 juin 1972 à l'âge de vingt ans. Il était entré à l'école Polytechnique en septembre 1971 et faisait déjà partie de l'Exécutif de l'I.C.I.

Ceux qui l'ont connu n'oublieront pas son sourire, ni la disponibilité qu'il a toujours su nous offrir.

Au nom de l'équipe,

Daniel Richard.

## AVIS AUX NOUVEAUX

### I.C.I.

L'Institut canadien des Ingénieurs est un organisme canadien qui crée des liens entre les ingénieurs de toutes les spécialités et s'adresse à tous les étudiants pour favoriser un contact tant humain que technique entre les étudiants eux-mêmes et entre étudiants et ingénieurs.

Aux nouveaux, l'I.C.I. a de sérieux avantages puisqu'en plus de les intégrer aux cadres de l'école, il les renseigne sur les différentes positions du génie par des contacts personnels avec les ingénieurs ou avec les dirigeants des entreprises.

Aux anciens comme aux nouveaux l'I.C.I. en humanisant les rencontres avec les ingénieurs (en prenant un repas par exemple) offre l'opportunité de se créer un nom à l'échelle régionale, provinciale ou même nationale.

Puisqu'une branche de l'I.C.I. s'adresse aux étudiants de toutes les spécialités, les cotisations sont parmi les plus basses des autres organismes de l'école, et les activités très souvent gratuites ou à des prix ridicules, sont très diversifiées.

Daniel Richard.



ANDRÉ LOISELLE  
COORDONNATEUR  
GÉNIE CIVIL

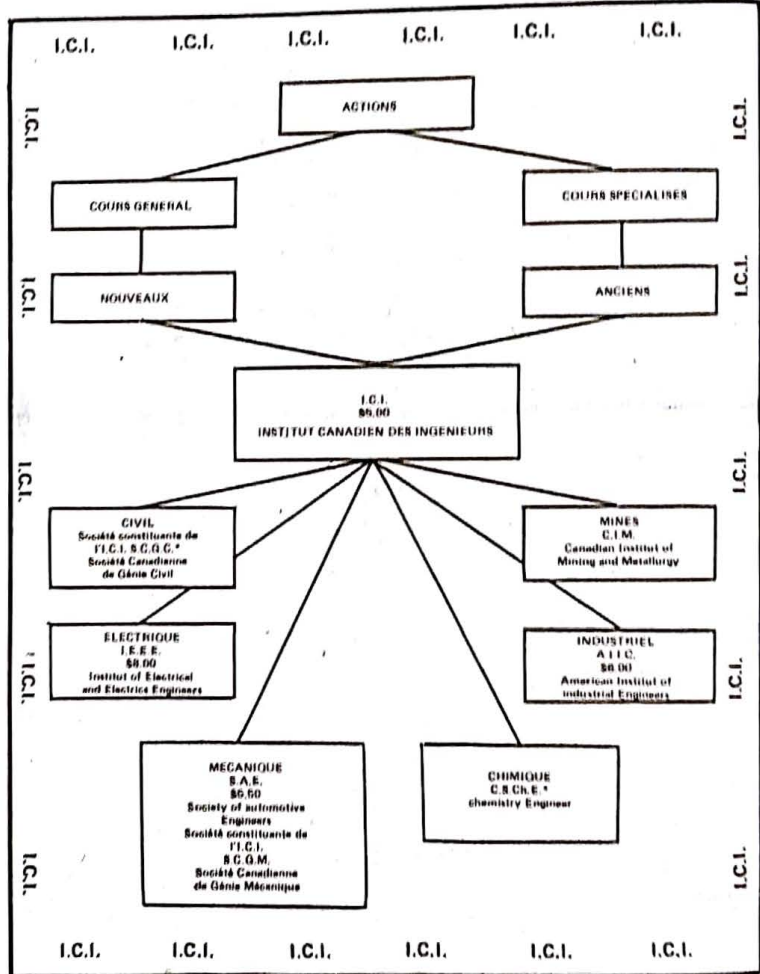


DANIEL RICHARD  
PUBLICISTE

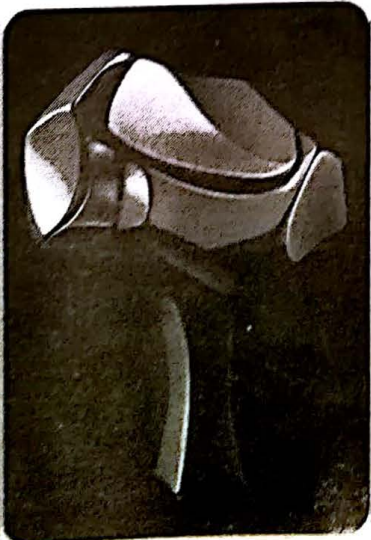


### DE GAUCHE A DROITE:

Ontario Galella, étudiant-ingénieur pour une journée, 323-4804 Daniel Richard, publiciste, 732-9632. Guy Daigle, affaires externes, 731-8325. Michel Vachon, président, 7-8496. André Boileau, films et conférences, 324-4708. Peter Murphy, statistiques, 7-7864. Robert Lemay, vice-président, 733-1328



SÉCURITÉ-ÉTAT  
BIENS PERSONNELS  
ASSURANCE-VIE  
ÉPARGNES  
PERSONNELLES  
INVESTISSEMENTS



## L'ARBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

...UN BUDGET POUR LA VIE

LA SAUVEGARDE  
COMPAGNIE  
D'ASSURANCE SUR LA VIE



INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAIBBES POPULAIRES DESJARDINS

# LE BILL 51 OU LA LOI CHOQUETTE

Nous avons eu la Loi du Cadenas de 1937 à 1958, la loi des mesures de guerre en octobre 1970, nous avons maintenant la loi Choquette ou loi 51. Et c'est toujours le même scénario. Comme on a pris prétexte de lutte contre le communisme, de lutte contre le terrorisme, on prend maintenant prétexte de lutte contre le crime organisé pour promulguer une loi qui vise l'ensemble des démocrates.

L'article 1: "la Commission doit aussi faire enquête... dans la mesure qu'indique le lieutenant-gouverneur en conseil, lorsque ce dernier a des raisons de croire que dans la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et la subversion il est de l'intérêt public d'ordonner la tenue d'une telle enquête".

Qu'est-ce que la subversion? Elle n'est définie nulle part. La loi du Cadenas avait pour objet la lutte contre le communisme et ce communisme n'était pas défini. Or on sait que pour Duplessis, Trudeau, Trudeau étaient des communistes. Ceux qui se dressaient contre Duplessis et sa loi étaient forcément des communistes puisque Duplessis n'en voulait qu'aux communistes!

Il suffit que Choquette trouve qu'un syndicaliste, un communiste, un indépendantiste fasse de la subversion pour qu'il soit passible de cette loi.

L'article 2-21C: Dans les cas d'urgence toute personne autorisée à faire enquête par la Commission peut exercer sans mandat les pouvoirs prévus aux articles 21a et 21b (perquisition et saisie). Autrement dit en cas d'urgence, la Commission de police jouit de pouvoirs spéciaux. Elle peut perquisitionner et saisir sans mandat, de sa propre initiative. Par exemple Octobre 1970 est un cas d'urgence; au lieu de demander une loi des mesures de guerre on peut maintenant perquisitionner et saisir à volonté chez les personnes qu'on juge subversifs. Monsieur Choquette décrète que la grève Choquette décreta que la grève du Front Commun est "un cas d'urgence" et alors la police peut de sa propre initiative perquisitionner et saisir chez les grévistes.

Les articles 2-21b et 2-21c précisent que la Commission de police peut remettre les objets saisis à la demande des intéressés innocents, ils ne disent pas qu'elle est obligée de la faire,

or on sait déjà que beaucoup des objets saisis en vertu de la loi du Cadenas et des mesures de guerre de 1970 n'ont pas été rendus.

L'article 5 précise que la Commission de Police peut s'adjoindre le service "des agents et des agents auxiliaires au nombre déterminé pour chaque catégorie par le lieutenant-gouverneur en Conseil". C'est-à-dire que la Police peut mettre sur pied des milices de braves gens pour lutter contre la subversion. Cela rappelle étrangement les projets libéraux qui pendant la grève du Front Commun voulait mettre sur pied une milice libérale pour défendre l'ordre.

Cette loi va à l'encontre des principes juridiques jusqu'ici en vigueur, c'est une loi d'exception, une loi matraque. A certains qui s'indignent de cette loi, M. Choquette a répondu que les braves gens n'avaient rien à craindre, qu'elle visait en fait le crime organisé et les terroristes, mais qu'est-ce qui dans l'histoire du Québec ou dans ce gouvernement libéral permet aux "braves gens" de faire confiance? Au contraire la tradition, c'est celle des lois sournoises qui prennent prétexte de la lutte contre ci et ça pour en fait lutter contre l'opposition ouvrière, démocratique ou indépendantiste.

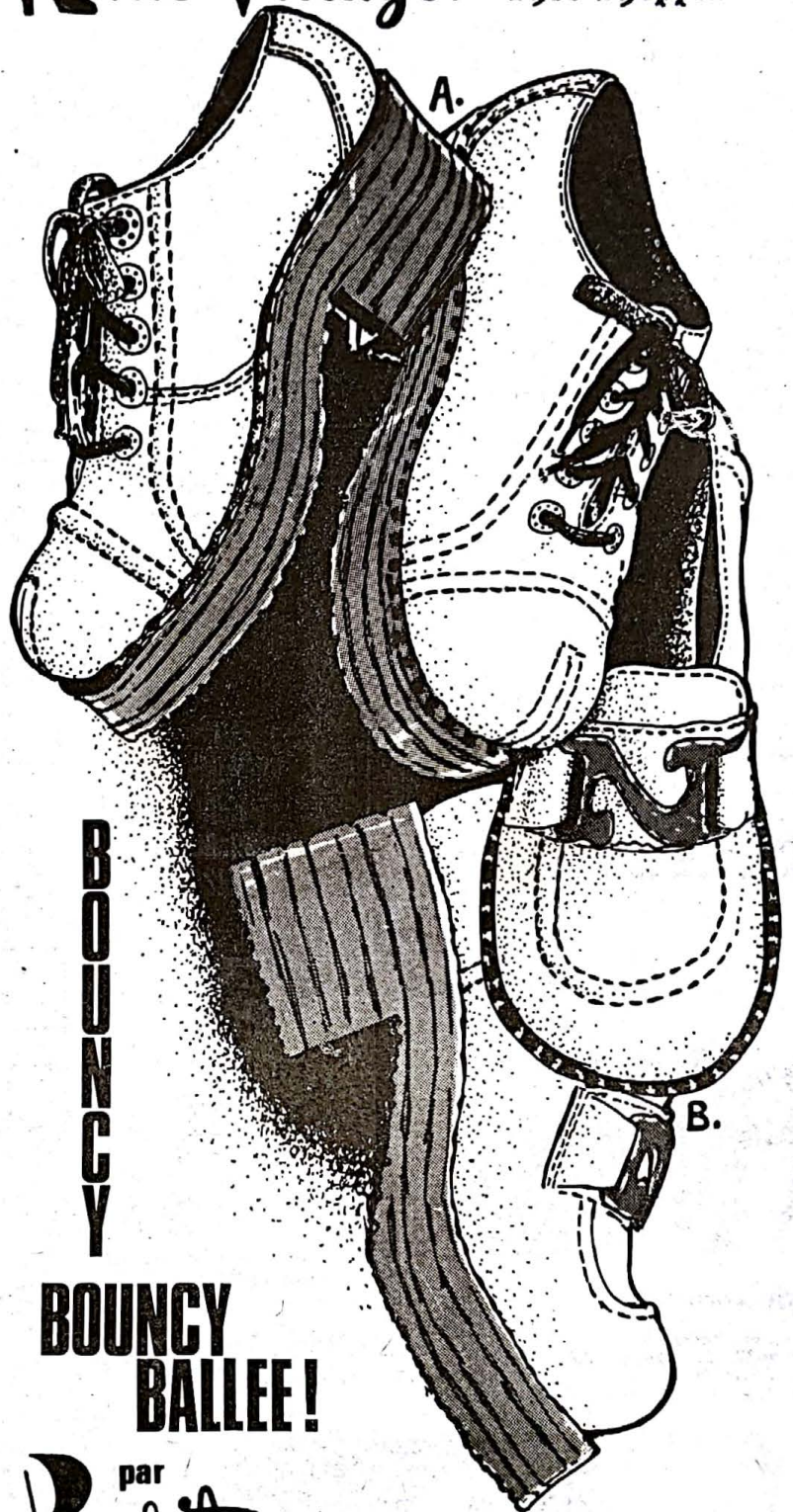
On parle peu de cette loi au Québec, c'est pourtant une menace importante contre les libertés civiles. Ce qui est regrettable entre plus c'est qu'elle ait été adoptée à l'unanimité par la Chambre de Québec, péquistes y compris qui après quelques hésitations et questions ont fini par s'y ranger derrière la barrière de l'ordre. Est-ce parce que l'indépendance passe d'abord, ou parce que le gouvernement provincial surpasse le fédéral dans ce domaine?

C'est une loi qu'aucun démocrate ne peut accepter. Elle vise en fait tous ceux que le gouvernement désignera comme ses ennemis subversifs: indépendantistes (donc péquistes) y compris.

Il est nécessaire de faire connaître les dangers de cette loi et de sensibiliser l'opinion à la menace qu'elle représente. Il faut qu'à la prochaine rentrée parlementaire les mouvements démocratiques fassent entendre leur voix et arrête dès ce premier pas la marche du Québec vers un état policier.

Ferron, André

## The Villager\* shoe shoppes



**BOUNCY  
BALLEE!**

par  
**Rosita**



SOULIERS POUR LUI A PRESQU'  
TOUTES LES SUCCURSALES VILLAGER.

- A — Modèle lacé, à semelle moelleuse  
Cuir havane  
Cuir noir
- B — Modèle moccasin à semelle moelleuse  
Cuir cuivré  
Cuir noir  
Cuir bleu

Les deux seulement \$17.00

Ouvert les jeudis et vendredis soirs  
Commandes P.S.L. acceptées  
Chargez et autres cartes de crédit honorées

5218 Chemin de la Reine-Marie  
Centre commercial Fairview  
6621 Plaza St-Hubert  
110, rue Sparks (Ottawa)

1325 o. rue Ste-Catherine  
Place Ville-Marie  
1478 rue Peel  
712 o. rue Ste-Catherine (pour mâles seulement) Centre Laval

Place Victoria  
Les Galeries d'Anjou  
Place Versailles

\* Marques déposées de dessins et d'appellation au Canada de The Villager Shoe Shoppes Ltée.

# le journal montreal LA SITUATION ÉCARTOQUE JAMES



**BOB MORANE**  
ENGINEER

## TERREUR À LA BAÏE JAMES



à suivre

SUR LA RIVIÈRE LA GRANDE, LES CANADIENS ONT ÉDIÉ UN PRODIGIEUX COMPLEXE DE BARRAGES DESTINÉS À ASSURER LA RICHESSE AU QUÉBEC! MAIS UNE PUISSANCE SECRÈTE VEUT LA RUINE DE CETTE OEUVRE GIGANTESQUE. BOB MORANE, AU COURS D'UNE LUTTE SANS MERCI, INTERVIENDRA POUR CONJURER LA MENACE.

SAVARD